

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

RECU
Par Aiff Christian , 16:05, 21/01/2021

Luxembourg, le 21 janvier 2021

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser une question élargie à Madame la Ministre de la Culture au sujet des aides financières en faveur des associations culturelles dans le contexte de la crise sanitaire.

Il va sans dire qu'au cours des derniers mois, les mesures de confinement et de restrictions successives ont sérieusement porté atteinte aux activités des associations culturelles. L'impossibilité d'offrir au public des manifestations culturelles est allée de pair avec un manque à gagner au niveau de la vente de tickets d'entrée ou de boissons notamment. Par conséquent, de nombreuses associations culturelles risquent de subir un préjudice financier sérieux.

Ainsi, la situation critique de plusieurs associations risque de mettre de nombreuses personnes engagées au niveau culturel - et particulièrement des jeunes - dans une condition où elles ne pourront plus exercer d'activités culturelles au sein d'une association. Or, l'épanouissement personnel et l'intégration sociale - surtout pour les adolescents et jeunes adultes - passe également par un engagement culturel.

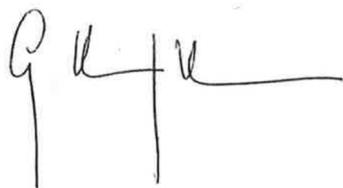
J'aimerais dès poser les questions suivantes à Madame la Ministre :

- Est-ce que des efforts ont été déployés afin d'évaluer le préjudice financier subi par les associations culturelles dans le contexte de la crise sanitaire, non seulement au niveau des activités professionnelles mais aussi au niveau associatif ?
- Quelles mesures sont mises en œuvre afin de pallier le préjudice financier ? Madame la Ministre envisage-t-elle d'introduire un dispositif d'aide similaire à

celui en faveur des clubs de sport affiliés régissant un sport de compétition (20€ par licence) ?

- Quel est le retour par les associations culturelles elles-mêmes sur l'impact social provoqué par l'absence d'activités culturelles sur les adolescents et jeunes adultes engagés auprès desdites associations ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Engel', with a horizontal line extending to the right.

Georges Engel
Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 21 janvier 2021

Objet : Question élargie n° 73 du 21.01.2021 de Monsieur le Député Georges Engel - Aides financières en faveur des associations culturelles dans le contexte de la crise sanitaire

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint une question élargie adressée à Madame la Ministre de la Culture.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés